
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00577 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire option : Enseignement Technique et Professionnel Industriel, session 2022.

Ce sont :

INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL INDUSTRIEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SEOGO SONGRÉNOMA PHILIPPE	230014F	B12782442	03/05/79
2°	KONKOBO EDOUARD	208262N	B5566632	31/12/80
3°	SAWADOGO WINDINMI LAZARE	119014K	B11734906	22/02/79
3°	SAWADOGO ACHILL	119020K	B10598759	16/03/80
5°	NAMONO DIAGNOAGOU EZEKIEL	58332C	B9939573	31/12/76
6°	BATIONO JANVIER	236953T	B8617625	01/01/85

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National